

Système automatisé d'alerte

## INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 16 mai 2017** – La Ville de Saint-Hyacinthe offre dorénavant le système automatisé d'alerte par message vocal, courriel ou message texte. Cette plateforme permettra d'offrir une communication plus rapide en cas de mesures d'urgence et également de rejoindre la population n'ayant pas de téléphone résidentiel fixe.

Les citoyens et entreprises de la région peuvent s'inscrire à cinq listes :

- mesures d'urgence (avis d'ébullition, évacuation...),
- travaux majeurs (circulation, aqueduc...),
- visites d'évaluation,
- offres d'emploi à la Ville de Saint-Hyacinthe,
- publication des bulletins municipaux.

Ce système permettra à la Ville d'envoyer une communication sur un téléphone résidentiel, un message texte sur un téléphone cellulaire ou un courriel. La plateforme de transmission sera choisie selon le message à envoyer. Les citoyens ayant une ligne de téléphone fixe et un numéro public sont automatiquement inscrits à la communication téléphonique pour les mesures d'urgences. Pour tous les citoyens, il est recommandé d'inscrire les trois types de coordonnées : numéro à la maison, téléphone cellulaire et courriel.

Pour vous inscrire, consultez-le : [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca), section Services aux citoyens > Système automatisé d'alerte.



– 30 –

**Source :** Direction des communications  
450 778.8304

